

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 30 MARS 2023 Délibération n° 20_30-03-2023
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 24/03/2023 Lieu de la séance : Lavau-sur-Loire Date de la séance : 30/03/2023
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, A. JOGUET, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, D. HARIOT, V. GAUTIER, C. SACHOT, E. LE QUENVEN, P. CHABAUD, C. PETER,	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 28 Procurations : 5 Absents : 3 Nombre de votants : 33
Absents excusés ayant donné procuration à : P. CORMERAIS pouvoir à T. GADAIS JP. BLANC pouvoir à A. JOGUET H. COUTELLER pouvoir à P. MARTIN M. VANDEN BRUGGE pouvoir à E. LE QUENVEN I. LE BELLEGO pouvoir à P. CHABAUD	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : M. MÉZARD Rapporteur : R. NICOLEAU
Absents excusés : E. SABATHIER J. LERAY S. HALLIEN-LANIO	

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION 2023
A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « LE VOYAGE A NANTES »**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation des statuts de la Société Publique Locale « Le Voyage à Nantes » et considérant l'adhésion d'Estuaire Sillon au capital de la SPL,

Considérant la demande de subvention au titre de l'année 2023 en date du 14 mars 2023,

SITUATION

Depuis 2007, un partenariat avec « Estuaire Nantes <> Saint Nazaire » puis « Le Voyage à Nantes » est en place notamment pour la construction et la mise en tourisme de

l'Observatoire et de la Passerelle réalisés par Tadashi Kawamata (commune de Lavau-sur-Loire) et de la Villa Cheminée de Tatzu Nishi (commune de Cordemais).

Par courrier du 14 mars 2023, la SPL « Le Voyage à Nantes » a informé la Communauté de Communes Estuaire et Sillon de sa volonté de poursuivre l'aventure Estuaire pour pérenniser et valoriser le parcours artistique constitué de ses œuvres pérennes dont l'Observatoire et la Villa Cheminée.

Pour ce faire, la SPL sollicite la Communauté de Communes Estuaire et Sillon pour le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 22 500€. Cette subvention participe notamment à la conservation, l'entretien et la valorisation de la Collection Estuaire, en cohérence avec les capacités de financement de chaque collectivité et les engagements d'origine du projet.

BUDGET D'EXPLOITATION DE LA COLLECTION PERMANENTE
(budget prévisionnel 2023)



(en € HT)	Budget 2023
Conservation des œuvres, entretien et maintenance	(417 120)
<i>dont prestations de services</i>	(279 456)
<i>dont autres frais techniques associés aux œuvres</i>	(6 000)
<i>dont personnel directement affecté à la conservation des œuvres</i>	(131 664)
Loyers	(30 560)
Amortissements des œuvres	(42 263)
Impact du plan de gros entretiens & réparations	(44 584)
Etudes sur la production d'une nouvelle œuvre	0
Coûts hébergement, accueil-médiation	(39 000)
Communication	(42 850)
Contrepartie partenaires	0
Relations publiques	(8 271)
Assurances et honoraires	(3 100)
Frais généraux	(23 289)
Services partagés de la SPL (marketing, promotion, juridique, finances)	(86 397)
Total Charges	(737 435)
Recettes hébergement Villa Cheminée	40 000
Autres produits (FEDER œuvre St Nazaire)	0
Partenariats privés	0
<i>Recettes propres (financements complémentaires autres activités SPL)</i>	0
Subvention Nantes Metropole	321 816
Subvention Département	60 000
Subvention Région	75 000
	0
Subvention St Nazaire	40 000
Subventions Communautés de Communes Estuaire&Sillon et Sud Estuaire	32 500
Indemnité d'assurance sur réparation d'œuvres	97 000
Total Produits	666 316
RESULTAT	(71 119)

Considérant la volonté de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon de soutenir le Voyage à Nantes dans ses actions,

Considérant que la Communauté de Communes Estuaire et Sillon a adopté sa nouvelle stratégie de développement touristique d'Estuaire et Sillon, dont l'un des objectifs affiché est de renforcer ses partenariats, notamment avec le Voyage à Nantes,

CONCLUSION

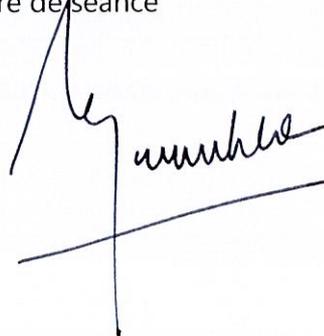
Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- DE VERSER, pour 2023, à la SPL « Le Voyage à Nantes » une subvention de 22 500 €, pour participation au financement de l'entretien et de la valorisation des œuvres de la collection permanente d'Estuaire,
- DE DIRE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023,
- D'AUTORISER Monsieur le Président à émettre le mandat correspondant et signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait le 31 mars 2023

Michel MÉZARD
Secrétaire de séance

Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

04 AVR 2023

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE :

04 AVR 2023

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU